

CAC—LES DEMANDES INITIALES

Question n° 1524—**M. Laprise:**

Combien de demandes initiales ont été faites à la Commission d'assurance-chômage au cours des années financières a) 1972-1973, b) 1973-1974, c) 1974-1975?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): a) 2,024,050; b) 1,983,034; c) 2,262,213.

L'ARTICLE INTITULÉ «L'ASCENSEUR POUR POISSON: UNE RÉUSSITE»

Question n° 1610—**M. Beatty:**

L'auteur de l'article intitulé: «L'ascenseur pour poisson: une réussite» publié dans le numéro du bulletin R et D de janvier 1977 du ministère des Approvisionnements et Services est-il employé de ce ministère et, dans l'affirmative, a) prévoit-on un autre article visant à expliquer la déclaration du président de la société qui commercialise les échelles à poisson, selon laquelle la commercialisation est faite aux États-Unis car: «nous estimons que les possibilités du marché y sont énormes car beaucoup de rivières sont condamnées, b) d'après ses recherches, l'auteur a-t-il pu déterminer pourquoi et par qui tant de rivières sont condamnées?»

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Voir le Précis de procédure parlementaire de Beauséjour, 4^e édition, commentaire 171 a) et b).

LES MESURES TENDANT À LA DIMINUTION DES RETOURS À VIDE DE WAGONS ET À UNE MEILLEURE UTILISATION EN SASKATCHEWAN

Question n° 1686—**M. Neil:**

Le ministre des Transports a-t-il demandé au CN et CP en Saskatchewan, comme il le déclare dans son communiqué du 21 décembre 1976, de prendre les mesures nécessaires pour éviter les retours à vide des wagons et améliorer leur utilisation en s'inspirant de l'Alberta?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Certaines expéditions de grain en provenance de certains endroits de la Saskatchewan sont déjà touchées par l'accord réciproque et bénéficient de routes plus directes. Je n'ai pas demandé officiellement aux chemins de fer de prendre les mesures nécessaires pour réduire les retours à vide bien que le CN et le CP connaissent mon opinion à ce sujet. La Commission canadienne des transports a servi d'intermédiaire entre le ministère et les chemins de fer et je lui ai demandé de répandre cette idée partout où cette pratique serait applicable dans les Prairies. J'ai demandé en particulier à la Commission canadienne des transports d'améliorer le transport du grain jusqu'à Churchill. Une telle amélioration réduirait les parcours inutiles des wagons, particulièrement en Saskatchewan.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance

Questions au Feuilleton

d'appeler les questions n°s 1461 et 1462, marquées d'un astérisque. Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

*RIVIÈRE RIDEAU—LES CRUES PRINTANIÈRES

Question n° 1461—**M. Baker (Grenville-Carleton):**

1. Prendra-t-on d'autres mesures cet hiver pour pallier à l'éventualité du débordement de la rivière Rideau au printemps et, dans l'affirmative, lesquelles?

2. L'Administration du canal Rideau s'est-elle engagée verbalement à abaisser le niveau de l'eau de deux pieds entre chaque crue et, dans l'affirmative, quand compte-t-elle le faire?

3. Entre Burritt's Rapids et Long Island, la rivière et le canal Rideau se confondent-ils et, dans l'affirmative, Parcs Canada considère-t-il qu'il incombe aux municipalités de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les embâcles?

4. Parcs Canada a-t-il demandé l'avis de conseillers juridiques quant à sa compétence dans ce domaine et, dans l'affirmative, quels en ont été les résultats?

[Traduction]

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Voici la réponse, monsieur l'Orateur. 1. On surveille de près le bief en amont de Long Island depuis le 1^{er} février. Cela comprend le relevé des indicateurs de niveau d'eau à Beckett's Landing et au pont de Kars pour mieux prévoir les crues du printemps. On suivra la formation des embâcles. Parcs Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a retenu les services d'un bureau indépendant de consultants et l'a chargé de perfectionner les indicateurs d'écoulement et le fonctionnement des barrages. Ce travail comporte des relevés supplémentaires des conditions de neige.

2. Oui. Ce sera fait quand l'écoulement le rendra nécessaire, d'après les résultats de l'étude hydrologique en cours.

3. a) Oui; b) oui, mais Parcs Canada pourrait contribuer en contrôlant les niveaux et les débits d'eau.

4. Oui. Le lit de la rivière appartient au Canada, en vertu de la loi de 1827 sur le canal Rideau, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et autres.

[Texte]

*RIVIÈRE RIDEAU—LES CRUES PRINTANIÈRES

Question n° 1462—**M. Baker (Grenville-Carleton):**

Au sujet de la réponse à la partie 5 c) de la question n° 511, à quel endroit de cette portion de la rivière les accidents naturels posent-ils un problème?

[Traduction]

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le terrain plat, les méandres et les diverses sections étroites sont les obstacles naturels au cours de la rivière. La section dite Narrows, près du port de plaisance de Manotick, en est un exemple.